

Mesdames et Messieurs de la Libre Pensée 34,

Je vous remercie pour votre lettre qui souligne des préoccupations cruciales sur la liberté d'expression et le droit de manifester.

Il est inacceptable que la violence perdure et que les voix qui appellent à la paix soient réduites au silence. Il est temps de revenir à une solution politique, tant pour garantir le retour des otages que pour panser les blessures infligées par ce conflit.

Je condamne fermement les mesures prises par le Préfet de l'Hérault et le tribunal, qui interdisent vos manifestations à Montpellier. J'ai déjà pu m'exprimer en ce sens publiquement, ces décisions constituent une atteinte directe à la liberté d'expression et à la démocratie. La défense de ces libertés fondamentales doit être notre priorité collective.

Nous vous soutenons dans votre lutte pour la justice et appelons à une mobilisation pour défendre le droit de chacun à s'exprimer librement.

Sans ces libertés, notre démocratie ne peut véritablement exister.

Nous restons à vos côtés dans cette bataille essentielle.

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs de la Libre Pensée, l'expression de notre solidarité.

Jean-Louis Roumegas

Député de l'Hérault